

pense que la clarification a été utile, et nous avons jugé que ce n'était pas du temps perdu.

Mais je tiens à bien le préciser, pour le cas où quelqu'un en douterait: au Nouveau Parti démocratique, nous sommes carrément et absolument contre cette TPS.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Nous ne sommes, en aucun cas, disposés à aider ou à encourager le gouvernement, ni à travailler avec lui, comme les libéraux le font vraisemblablement. Il n'est absolument pas question de collaborer avec lui.

Mon collègue, le député d'Ottawa—Vanier, n'a pas précisé si les libéraux étaient disposés à souscrire à la mesure en question. Il a déclaré, pour être juste, qu'ils avaient certaines réserves. Ils apportent leur collaboration. En fait, nous avons pu nous en rendre compte encore tout à l'heure. J'ai essayé de montrer que les mesures prises par le gouvernement étaient inacceptables, mais mes collègues, les libéraux, ont déclaré que mes arguments étaient fallacieux et qu'ils étaient disposés à soutenir le gouvernement une fois de plus. Il arrive un peu trop souvent que les libéraux appuient le gouvernement.

Cependant, en conclusion et parce que je crois qu'il convient de transmettre un message très clair au leader du gouvernement à la Chambre, je suis disposé à discuter de n'importe quelle question. Si dans le cadre de cette motion, nous pouvons trouver un moyen non pas de collaborer avec le gouvernement au sujet de l'application de la TPS, mais bien de permettre la tenue d'un débat plus ouvert et plus utile destiné à relever le pour et le contre de la TPS selon les divers groupes concernés, je serai alors disposé à examiner sérieusement la question.

Sauf erreur, les leaders parlementaires se rencontreront plus tard aujourd'hui, afin de discuter d'un éventail de questions. Mes honorables collègues jugent sans nul doute qu'on devrait traiter de celle-ci pour ce qui est de la procédure. Je suis certes prêt à en discuter à ce stade-ci.

Le président suppléant (M. Paproski): Eh bien, je présume qu'il n'y a pas consentement unanime à l'heure actuelle, mais que vous aurez des entretiens à ce sujet.

Avant de donner la parole au député de Trois-Rivières aux fins du débat, je voudrais permettre aux députés de Surrey-Nord et d'Ottawa-Sud d'invoquer le Règlement. La parole est donc au député de Surrey-Nord qui a été le premier à demander de faire un rappel au Règlement.

Initiatives ministérielles

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, j'interviens au sujet du projet de loi C-62.

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis désolé. La parole est au député d'Ottawa-Sud au sujet d'un rappel au Règlement.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, il va sans dire que je souscrirai à la position de mon whip sur cette question, mais je voudrais faire remarquer que j'étais parmi les députés dont le leader du gouvernement à la Chambre a parlé et qui ont eu la possibilité de poser des questions au ministre hier. J'ai été très heureux de pouvoir le faire, mais j'ai posé la même question à deux reprises et le ministre n'a pas répondu au fond de la question dans les deux cas. Si le ministre a la bonté de se joindre à nous, je lui saurais gré de répondre aux questions qui lui sont posées.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député se lance dans un débat.

[Français]

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, il me fait plaisir. . .

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Le député est intervenu. Maintenant, le député de Trois-Rivières a la parole.

[Français]

M. Vincent: Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat au sujet du projet de loi sur la taxe sur les produits et services. Grâce à ce projet de loi, nous serons en mesure de renforcer notre économie. . .

[Traduction]

M. Riis: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Rodriguez: Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Kamloops invoque le Règlement.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ignorais que vous aviez le droit de choisir d'entendre ou non un rappel au Règlement. J'ai bel et bien invoqué le Règlement au début du débat et je voudrais maintenant présenter une motion. Je propose:

Que le député de Surrey-Nord soit maintenant entendu.

Le président suppléant (M. Paproski): Je crains que le député n'intervienne un peu tard. Le député de Trois-Rivières a la parole.